

CONTEXTE

La transhumance en Mauritanie, et en particulier dans la wilaya du Guidimaghaa, est une pratique ancestrale qui consiste à déplacer périodiquement des troupeaux de bétail sur de longues distances à la recherche de pâturages et d'eau.

Dans la wilaya du Guidimaghaa, située dans le sud-est de la Mauritanie, la transhumance est une activité vitale pour de nombreuses familles qui dépendent de l'élevage pour leur subsistance. Elle accueille des mouvements provenant des régions voisines, telles que la wilaya du Brakna ou d'autres régions de la Mauritanie où les conditions de pâturage sont défavorables à certaines périodes de l'année. Il est également possible que des troupeaux proviennent de régions plus éloignées, voire d'autres pays comme le Sénégal ou le Mali.

Cependant avec les aléas climatiques, les routes sont souvent changées, entraînant des modifications sur les couloirs empruntés qui par conséquent peuvent amener des conflits principalement entre agriculteurs et éleveurs mais aussi entre éleveurs transhumants et/ou éleveurs locaux.

L'OIM avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF) met en œuvre un projet dénommé : « Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimaghaa. », avec pour objectif principal de soutenir et d'améliorer l'accès des populations du Guidimaghaa à des moyens de subsistance plus durables et de renforcer l'engagement inclusif des communautés et des autorités dans la prévention des catastrophes et des conflits liés au changement climatique.

C'est dans ce cadre que l'OIM déploie son outil de suivi de la transhumance (*Transhumance Tracking Tool* (TTT), en anglais). dans la wilaya du Guidimaghaa et plus précisément dans les moughataas de Khabou, Sélibaby, Ould Yenge et Wompou dans le but de collecter des données sur les mouvements en transhumance et les risques de catastrophe pour ainsi guider les actions du projet.

METHODOLOGIE

L'outil de suivi de la transhumance est un outil stratégique qui structure et appuie les mécanismes locaux de résolution des conflits dans le but de prévenir et de réduire les tensions entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que d'appuyer le développement et l'adoption de solutions adaptées au lien entre le climat, les conflits et la mobilité.

Ceci passe par une parfaite connaissance des principaux points de passage dans les zones ciblées par le projet, qui est rendu possible grâce à la composante cartographie de cet outil TTT qui suit la méthodologie suivante :

- Identification de l'ensemble des acteurs liés directement ou indirectement aux mouvements de transhumance
- Cartographie participative des couloirs de transhumance et des principaux points de passage
- Production de cartes pour illustrer ces couloirs et ces points de passage

Une cartographie participative a ainsi été effectuée avec les maires des communes, l'inspecteur de l'agriculture, l'inspecteur de l'élevage, les associations d'éleveurs et les comités villageois. Elle a été présentée et validée lors d'un atelier réunissant les autorités au niveau local, communal, la protection civile et les délégués de l'environnement.

En plus de cette cartographie des couloirs de transhumance et points de passage, une collecte de données sur les aléas climatiques les plus récents a été effectuée au niveau des 12 communes des moughataas ciblées (avec les 12 maires comme informateurs clés), et ceci afin d'identifier les vulnérabilités de ces populations pour mieux guider le système d'alerte précoce devant être mis en place dans ces zones.

Ce rapport vise à présenter de façon non-exhaustive les couloirs de transhumance, les principaux points de passage et les aléas climatiques les plus fréquents dans les moughataas de Khabou, Sélibaby, Ould Yenge et Wompou.

COULOIRS ET POINTS DE PASSAGE DANS LES MOUGHATAAS DE GHABOU, OULD YENGE, SELIBABY ET WOMPOU

La wilaya du Guidimaghaa, est une wilaya pastorale qui a pour particularité d'être un carrefour de transhumance pour les mouvements en provenance et à destination du Sénégal et du Mali. Elle regroupe alors plusieurs points de passage de mouvements en transhumance. Lors de la cartographie des principaux points de passage, 70 points ont été répertoriés, soit 16 pour la moughataa de Ghabou, 15 pour la moughataa de Selibaby, 24 pour celle de Ould Yenge et 15 pour celle de Wompou.

Les mouvements en transhumance interne passant par ces points proviennent principalement des wilayas de Assaba, Brakna, Tagant, du Hodh El Chargi et du Hodh El Gharbi. Les mouvements transfrontaliers quant à eux proviennent principalement du Mali (plus précisément de la région de Kayes) et Sénégal (précisément des régions de Bakel, Matam et Tamba).

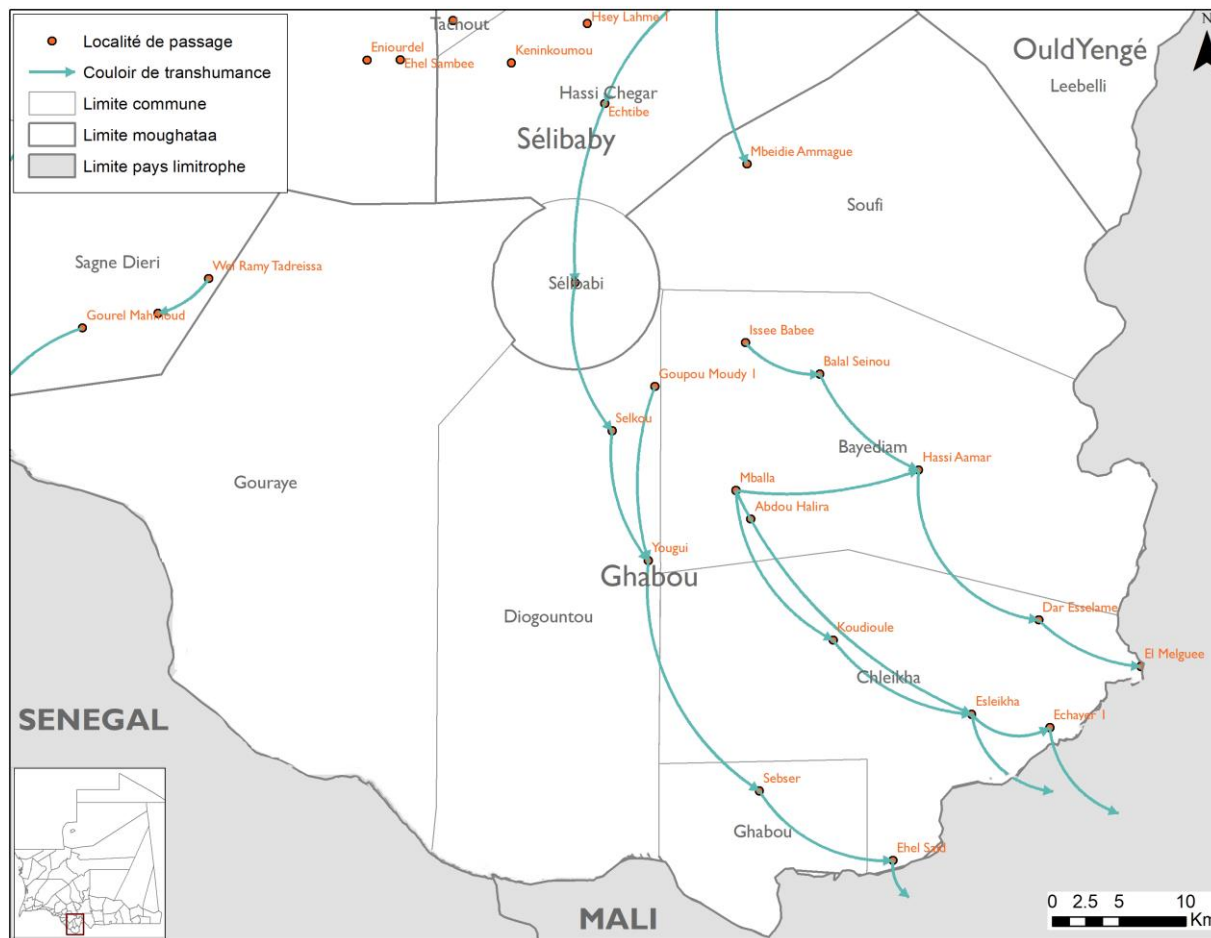
Les passages de ces mouvements dans ces communes ne sont pas sans conséquences car 83 pour cent des informateurs clés (les maires des communes ou passent ces mouvements) ont déclarés qu'il existait des tensions entre populations et qui sont issues de ces mouvements en transhumance.

Afin de réduire ces conflits, des comités villageois ont alors été créés dans toutes les localités du projet, y compris les localités de passage des mouvements de transhumance, dans le but de prévenir les potentiels conflits liés à ces mouvements.

Carte 1 : Principaux points de passage dans les moughataas de Ghabou, Sélibaby, Ould Yenge et Wompou

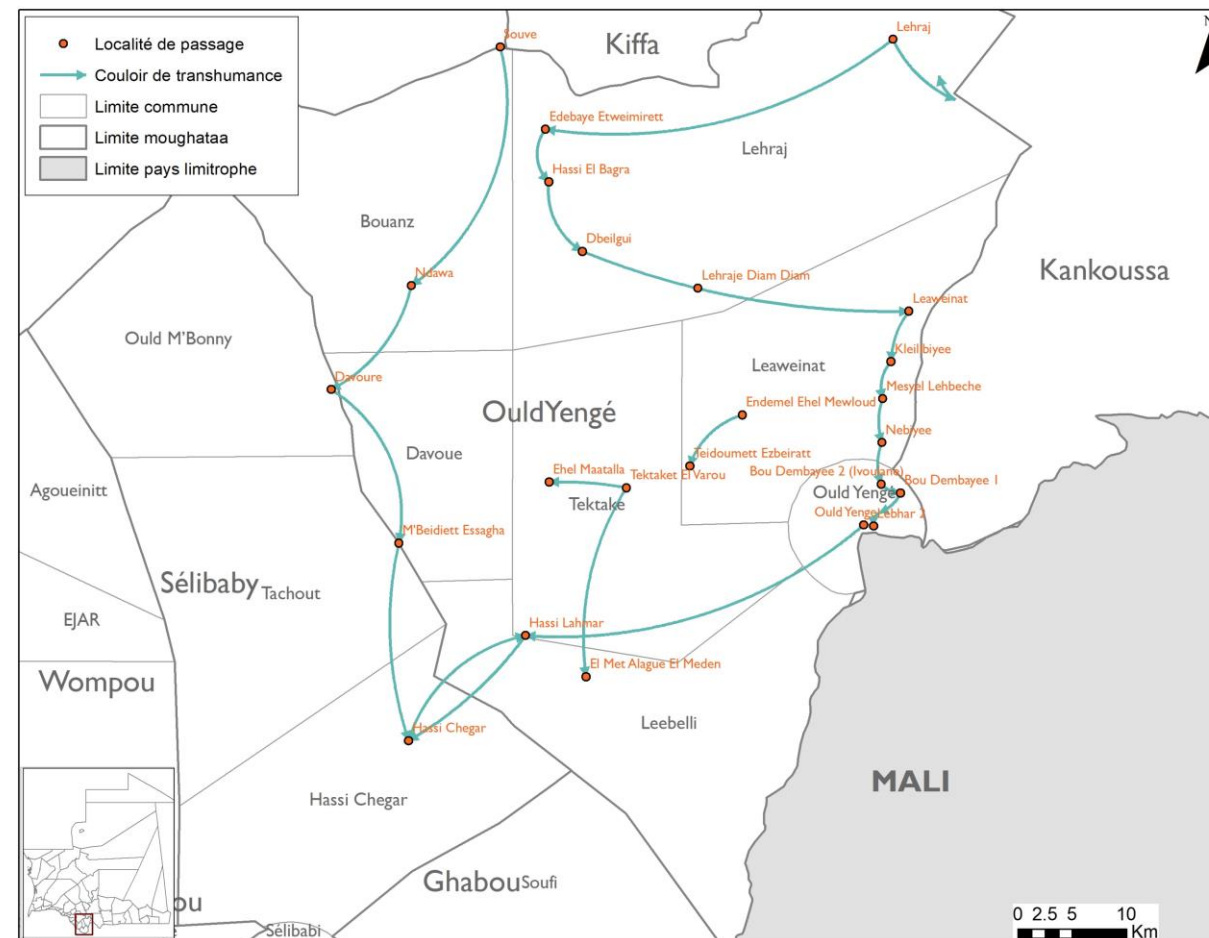


Carte 2 : Principaux points de passage dans la moughataa de Ghabou



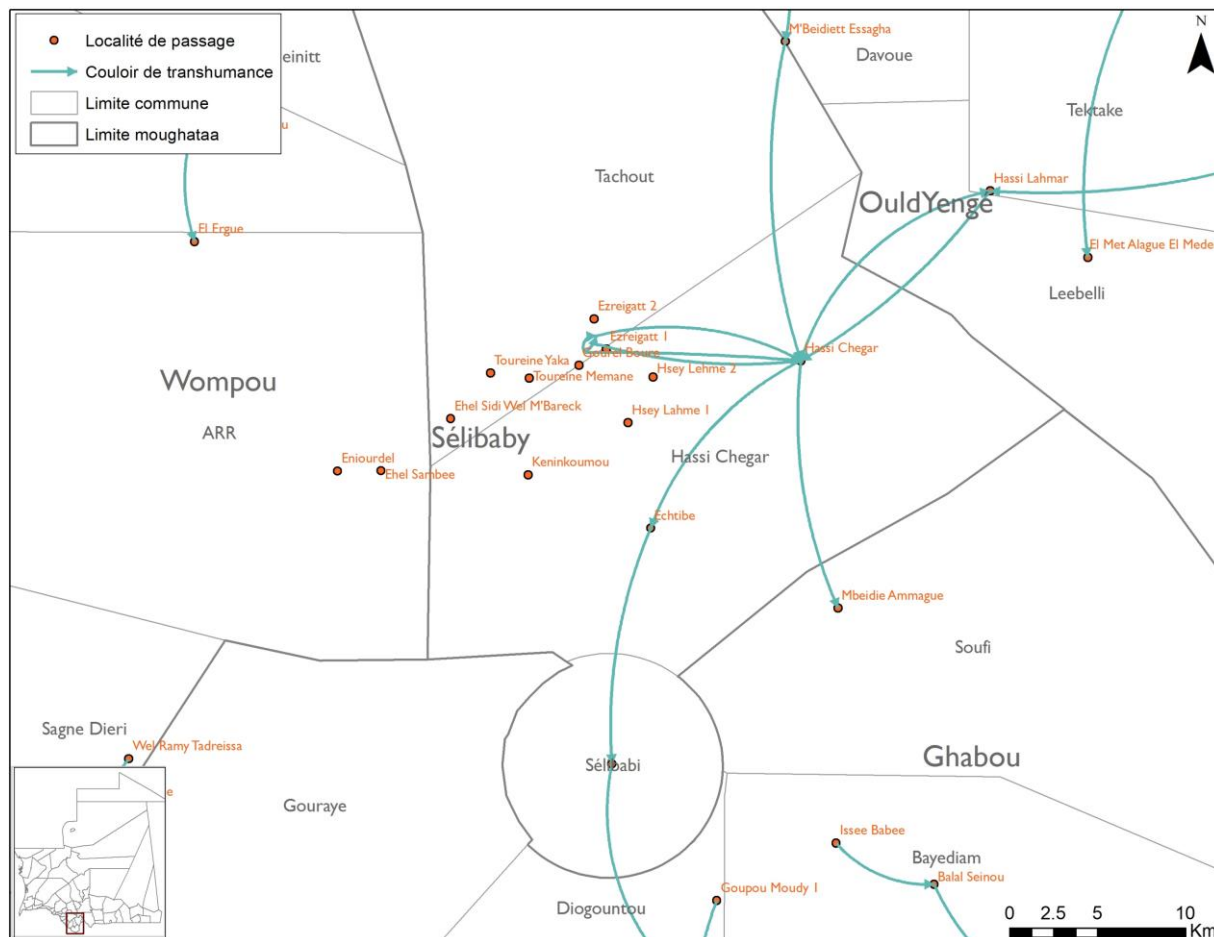
Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.

Carte 3 : Principaux points de passage dans la moughataa de Ould Yenge



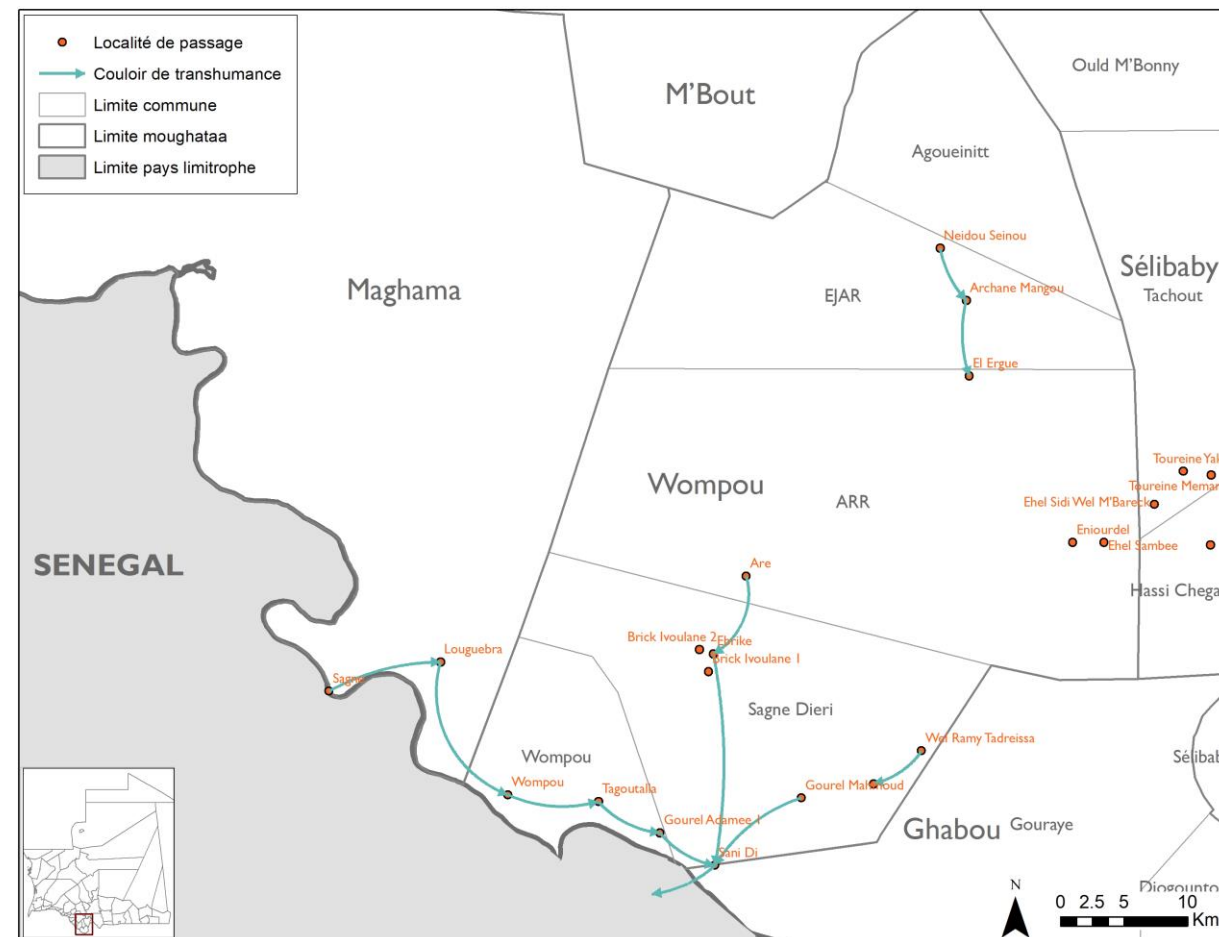
Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.

Carte 4 : Principaux points de passage dans la moughataa de Sélibaby



Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.

Carte 5 : Principaux points de passage dans la moughataa de Wompou



Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les noms et les limites administratives sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de la part de l'OIM.

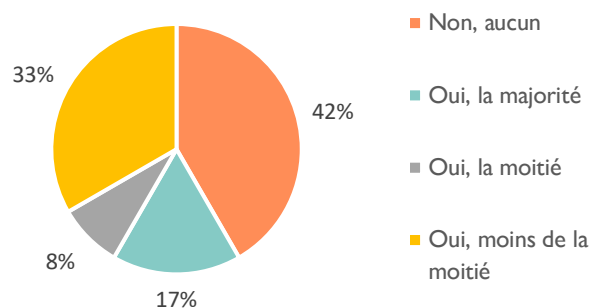
BALISAGE DES COULOIRS, TYPOLOGIE DES TENSIONS ET NOMBRE MOYEN DE CONFLITS ENREGISTRES DANS LES MOUGHATAAS DE GHABOU, OULD YENGE, SELIBABY ET WOMPOU

Le balisage des couloirs de transhumance consiste généralement à délimiter et à marquer les routes ou les passages que doivent emprunter les éleveurs et leur bétail pendant la transhumance. Le balisage peut inclure des panneaux, des marqueurs visuels, des clôtures ou d'autres moyens pour indiquer les chemins autorisés et protéger les ressources naturelles. Au niveau des zones cartographiées, il a été noté qu'une importante proportion (42%) de couloirs dans ces communes n'ont pas leurs couloirs de transhumance balisés. Ceci amène à des conflits qui sont souvent observés lors des périodes de transhumance. En effet, la totalité des informateurs clés ont déclaré qu'il existait des tensions dans leurs communes qui sont principalement des tensions entre éleveurs et agriculteurs (100%) dues à l'empiètement des couloirs sur les terres avec risque de dommages sur cultures, aux conflits entre éleveurs locaux et transhumants (50%) et des conflits entre transhumants eux-mêmes, qui sont principalement causées par les compétitions sur les ressources pastorales.

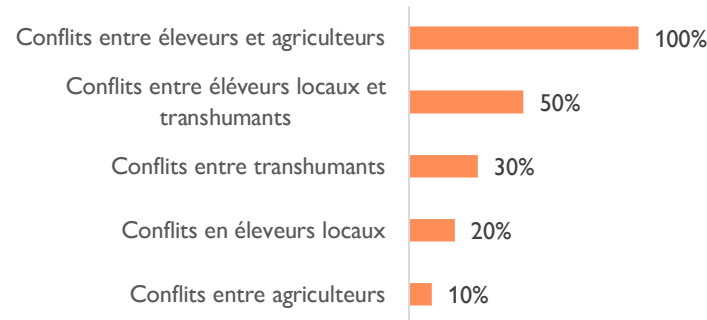
Le nombre de conflits enregistrés en moyenne a été estimé à environ 40 durant la période de grande transhumance (entre mars et mi-juin). Concernant la période de petite transhumance (entre décembre et février) qui a lieu souvent durant la période où les pâturages commencent à devenir insuffisants, le nombre moyen de conflits a été estimé à 15. Toutefois, il est important de préciser que dans certaines communes, il peut être enregistré jusqu'à 100 conflits durant les périodes de grande transhumance et 70 durant les périodes de petite transhumance.

Selon les informateurs clés, les mois d'octobre, novembre et décembre sont les mois où l'on enregistre le plus de conflits et de ce fait sont les périodes où le système d'alerte précoce qui sera établi devrait être plus actif.

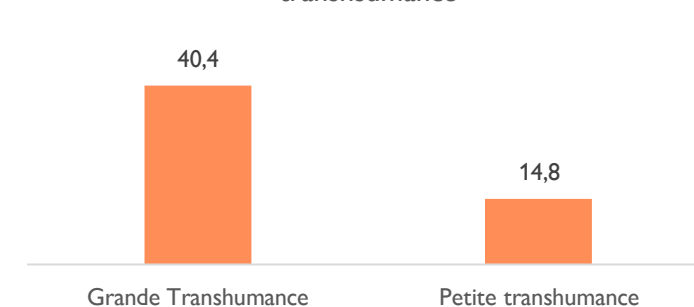
Graphique 1 : Balisage des couloirs de transhumance officiels



Graphique 2 : Typologie des tensions observées (Plusieurs réponses possibles)



Graphique 3 : Estimation du nombre de conflits observés en moyenne par période de transhumance



FREQUENCE DES ALEAS CLIMATIQUES ET CAPACITES DE REPONSE DANS LES MOUGHATAAS DE GHABOU, OULD YENGE, SELIBABY ET WOMPOU

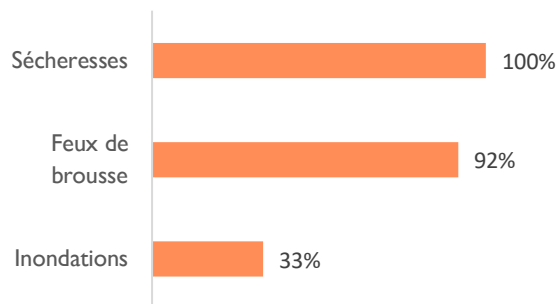
La Mauritanie, en raison de sa situation géographique et de son climat semi-aride à aride, est sujette à divers types d'aléas climatiques. Selon les informateurs clés, au niveau de la wilaya du Guidimaghaa et plus précisément au niveau des zones couvertes par l'enquête, les principaux aléas sont la sécheresse (100%), les feux de brousses (92%) et les inondations (33%). Les feux de brousses et les sécheresses ont été jugés comme étant les plus fréquents dans les moughataas évaluées.

Concernant la capacité de réponse des populations pour faire face aux événements, les informateurs clés ont exprimé que les capacités des populations sont généralement faibles. En effet, 67 pour cent ont déclaré que les capacités de réponse étaient faibles et l'ont justifié par le fait qu'en cas de survenue de ces événements, les populations se mobilisent pour faire face mais les moyens sont insuffisants et les équipements souvent inadéquats, 25 pour cent ont jugé que les capacités étaient très faibles car en plus du fait que les populations ne disposent pas d'équipements adéquats pour faire face aux événements, elles ont également des difficultés à se mobiliser convenablement pour au moins apporter une première réponse en attendant l'arrivée des services compétents. Seuls 8 pour cent ont déclaré que les moyens étaient suffisants, les équipements adéquats et que les populations sont assez organisées pour pouvoir se mobiliser en cas de survenue de ces événements.

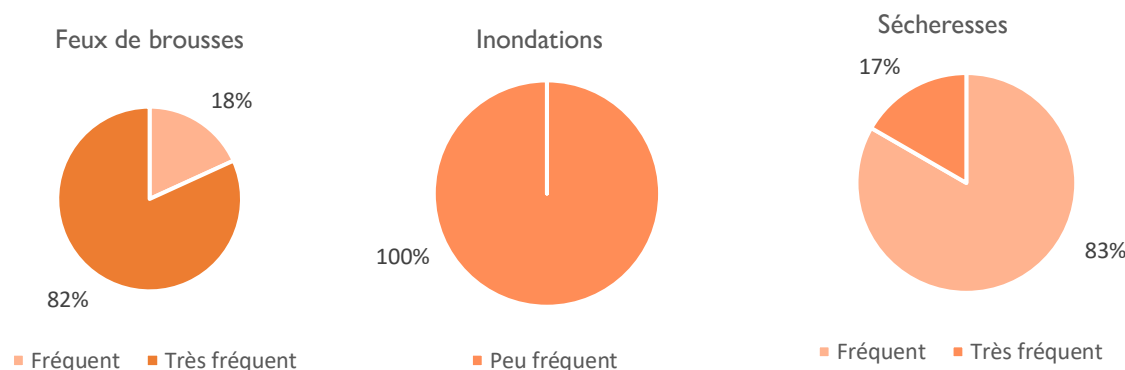
Types d'événements enregistrés et leurs fréquence d'apparition

Graphique 6 : Capacités de réponse

Graphique 4 : Types d'événements
(Plusieurs réponses possibles)



Graphique 5 : Fréquence d'apparition des événements



Capacités de réponses des populations

